

DOSSIER DE PRESSE

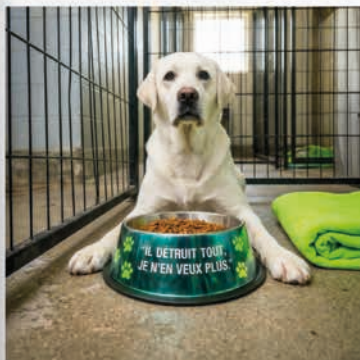
SAMEDI
27
JUN
2026

8^e édition



JOURNÉE MONDIALE
CONTRE L'ABANDON
DES ANIMAUX
DE COMPAGNIE

JOURNÉE MONDIALE
CONTRE L'ABANDON 2026



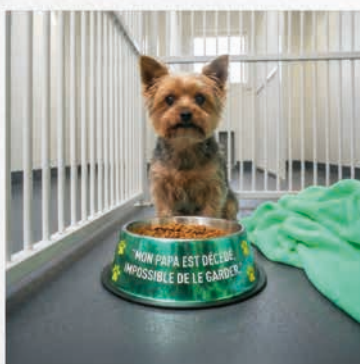
«IL DÉTRUIT TOUT,
JE N'EN VEUX PLUS.»



«ON PART EN VACANCES,
PAS DE SOLUTION.»



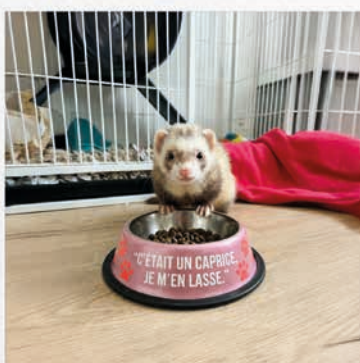
«JE PENSais QUE CE
SERAIT PLUS SIMPLE.»



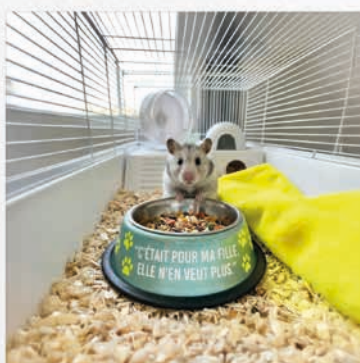
«MON PAPA EST DÉCÉDÉ,
IMPOSSIBLE DE LE GARDER.»



«C'ÉTAIT PAS PRÉVU,
DÉBROUILLEZ-VOUS AVEC.»



«C'ÉTAIT UN CAPRICE,
JE M'EN LASSE.»



«C'ÉTAIT POUR MA FILLE,
ELLE N'EN VEUT PLUS.»

SOLIDARITÉ
PEUPLE
ANIMAL

UNE INITIATIVE DE
SOLIDARITÉ PEUPLE ANIMAL

#STOPABANDON

Samedi 27 juin 2026

UNE ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ



La journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie a été créée en 2019 par Solidarité Peuple Animal pour :

- **Dénoncer** un fléau qui se renouvelle chaque année en France et dans le monde, notamment dans les pays dits économiquement avancés où l'animal de compagnie s'acquiert aussi facilement qu'un bien de consommation.
- **Sensibiliser** à l'adoption responsable, notamment en expliquant les conséquences de l'abandon pour les animaux qui en sont victimes mais aussi sur les personnes qui œuvrent, chaque jour, pour leur redonner confiance et leur trouver un nouveau foyer.
- **Aider** concrètement les associations de protection animale en les accompagnant dans leur travail quotidien, notamment les plus fragiles.

Cette année, la JMA sera placée sous le signe de la solidarité avec les associations qui subissent depuis plusieurs années de grosses difficultés financières pour assumer leur mission dans de bonnes conditions.

L'abandon est l'affaire de tous :

En France, lorsqu'un animal de compagnie est abandonné, il est pris en charge par des structures privées que sont les fourrières, refuges et associations de protection animale. Ces structures, majoritairement associatives, qui recueillent, soignent, nourrissent, réconfortent, rééduquent parfois, les animaux délaissés par leurs maîtres, sont pour la plupart très fragiles économiquement et leur avenir reste incertain.

La raison à ces difficultés :

Le modèle économique spécifique sur lequel reposent les associations de protection animale, à savoir les dons.

84 % trouvent leurs revenus dans les dons (53 %) et l'adoption des animaux qu'elles accueillent (31,6 %). Les subventions ne représentent que 6,7 % des budgets, les activités commerciales (ventes d'objets) 5 % et les legs 3,7 %.



**L'ABANDON EST UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE.
C'est pourquoi, en 2026, Solidarité Peuple Animal
en appelle à la solidarité de chacun.**



PLUS DE 7 ASSOCIATIONS SUR 10 SONT EN GRANDE PRÉCARITÉ

Cette enquête a été réalisée en février dernier auprès des associations de protection animale membres de la plateforme SoliPA. 402 y ont répondu.

Les résultats sont alarmants :

-  **75,4% des associations interrogées déclarent leur situation financière déficitaire** (26,9%) ou fragile (48,5%), soit plus de 7 sur 10.
-  **42,5 % n'ont aucune réserve** et 23,9 % une réserve qui leur permet de tenir un trimestre seulement.
-  **83,6 % des associations disposent de moins de 100 000 € par an** et même moins de 50 000 euros pour 68,4% d'entre elles (35,6 % avec moins de 20 000 € et 32,8 % avec un budget entre 20 000 et 50 000 €) alors qu'elles accueillent en moyenne jusqu'à 200 animaux par an (pour 75,5%). Seules 15,2% ont un budget entre 100 et 500 000 euros (7% l'estiment entre 200 et 500 000 euros).
-  **Les dépenses vétérinaires sont leur première dépense (pour 81,6%),** devant les frais de nourriture (deuxième poste budgétaire pour 61,7%) et le matériel (troisième poste budgétaire pour 48,8%).

Des conséquences importantes :

Le bénévolat n'est pas un choix, c'est une nécessité.

Par définition, c'est un personnel dévoué mais volatile (les absences sont nombreuses et le turnover endémique) et pas toujours compétent.

Impact sur la prise en charge vétérinaire pour 64,7 % des associations, l'accueil de nouveaux animaux (pour 59,7 %) et l'alimentation (pour 37,6 %).

Certaines doivent refuser l'entrée d'animaux faute de moyens pour leur prise en charge.

Impact sur le moral des personnels (salariés et bénévoles) : 74,9 % d'entre elles (ce sont majoritairement des femmes) avouent subir négativement cette situation et sont victimes du syndrome de la fatigue compassionnelle.



La Grande Collecte des Animaux Abandonnés

UNE OPÉRATION SOLIDAIRE DANS TOUTE LA FRANCE

La Grande Collecte des Animaux Abandonnés repose sur un principe simple : chacun peut s'impliquer à son niveau pour aider le monde de la protection animale dans sa région.



Les magasins, en accueillant une collecte au bénéfice d'une association locale sous l'égide de la Journée Mondiale Contre l'Abandon des Animaux de Compagnie, un moment unique et fort dans l'année



Les associations, en leur offrant une occasion de mobiliser une clientèle locale qui n'est pas toujours accessible



Les particuliers, en leur donnant l'occasion d'être les acteurs du soutien au monde de la protection animale. Soit en créant une collecte au bénéfice d'une association locale, soit en contribuant au succès d'une collecte en se rendant dans un magasin partenaire pour acheter de la nourriture, du matériel ou des produits d'hygiène.



L'objectif 2026 de cette première édition :

**CRÉER 1000 COLLECTES, DANS 1000 MAGASINS
AU BÉNÉFICE DE 1000 ASSOCIATIONS
DE PROTECTION ANIMALE**

Ces collectes* permettront

- d'aider concrètement les associations qui recueillent des animaux issus de l'abandon, de l'errance et de la maltraitance.
- Sensibiliser des milliers de particuliers aux difficultés et donc aux besoins des associations qui font un travail formidable dans leur région.

*Aucune collecte ne peut se faire si elle ne désigne pas une association bénéficiaire.



**LES ANIMAUX COMPTENT SUR LES ASSOCIATIONS.
LES ASSOCIATIONS DOIVENT POUVOIR COMPTER SUR NOUS TOUS.**



Un unique point de rendez-vous

lagrandecollecte.com

Le site lagrandecollecte.com est l'outil central des 1000 collectes qui se dérouleront dans 1000 magasins répartis sur tout le territoire métropolitain.



Un seul lieu digital pour

- Inscrire son association qui peut créer une collecte et en être bénéficiaire
- Inscrire son magasin et accueillir une collecte
- Devenir chef d'équipe en créant une collecte
- Devenir bénévole en rejoignant une collecte

Une carte interactive

Cette carte interactive permet une recherche assistée et géolocalisée pour trouver :

- un magasin,
- une association,
- une collecte.



Des guides explicatifs

Ces documents délivrent toutes les informations aux visiteurs du site sur l'enjeu de cette collecte et les modalités de la participation qu'il peut choisir :

- Guide du magasin partenaire
- Guide du chef d'équipe
- Guide du bénévole
- La liste des produits à collecter
- La charte d'engagement du chef d'équipe

Un kit communication complet

Il contient tous les visuels officiels de cette opération

- L'affiche
- Les affiches personnalisables
- Les bannières web
- Les posts réseaux sociaux
- Les visuels de soutien à l'opération solidaire

lagrandecollecte.com



**UN SEUL SITE LAGRANDECOLLECTE.COM
POUR UNE ACTION SOLIDAIRE ET COLLECTIVE**

NOS PARRAINS DE LA GRANDE COLLECTE DES ANIMAUX

Sur cette opération inédite, qui met en relation le monde du commerce animalier, celui des associations et celui du grand public, nous avons besoin de parrains qui puissent parler à chacun d'entre eux pour les sensibiliser à une échelle nationale.

Ils ont tout de suite dit oui à notre sollicitation et nous sommes très heureux, à Solidarité Peuple Animal, de leur soutien ultra important.



PHILIPPE CAVERIVIÈRE
& Virgile

Humoriste et chroniqueur RTL
Maître de Virgile, le berger australien,
Snatch et Roméo, ses deux chats



OLIVIER DAUVERS

Chroniqueur grande consommation RTL



JULIEN COURBET
& Simone

Animateur et producteur RTL
Grand amoureux des animaux
et maître de Simone

**SOUS L'ÉGIDE DE RTL, PREMIÈRE STATION
DE RADIO PRIVÉE DE FRANCE**



L'ABANDON EN 2025

En France, durant l'année 2025



CHATS ET CHIENS



CHATS



CHIENS

ont été pris en charge par des structures animalières (associations, refuges, fourrières).

SOIT UN ANIMAL TOUTES LES

94 SECONDES



Les chats : premières victimes de l'abandon

285 981 chats ont été pris en charge par des structures, dont 45 274 chats dits libres*

Ces chiffres n'indiquent que les chats qui passent par une structure de protection animale (associations, refuges, fourrières) et sont identifiés par elles, mais ils ne sont pas du tout le reflet de la présence féline errante qui, aujourd'hui n'est pas référencée.

*Les chats libres sont des chats errants qui ont été capturés, identifiés, stérilisés et relâchés sur site par des associations de protection animale.

Les chiens : deux profils raciaux majoritaires

49 277 ont été pris en charge par des structures.

Les profils raciaux ne sont pas mentionnés mais depuis quelques années, différents rapports et études alertent sur l'augmentation des prises en charge de chiens apparentés malinois et molossoïdes. Certains refuges estiment à plus de 50/60% les places occupées par ces races, voire 80% pour certains d'entre eux.

Une saisine du CNR BEA (Centre national de référence du bien-être animal) a d'ailleurs été faite par L'Observatoire de la protection des Carnivores Domestiques (OCAD) sur ce sujet pour alerter, comprendre et trouver des leviers d'action.

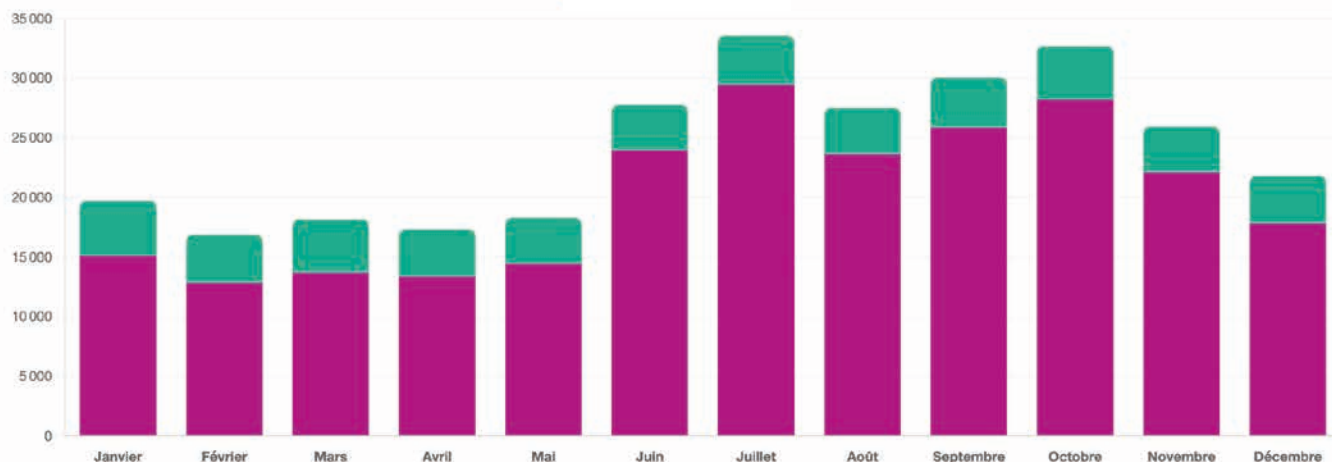
Chiffres abandons 2025



solidarite-peuple-animal.com/chiffres-abandon-2025

LES ABANDONS DE L'ÉTÉ

Surtout pour les chats



La saisonnalité ne concernerait en réalité que les chats*, en tout cas dans la prise en charge par les structures.

*Ce graphique ne montre pas la prise en charge des chats errants car nous ne disposons pas des chiffres saisonniers mais globaux.

Toutefois, des points marquants se dégagent de ces graphiques :

Le pic démarre en juin, culmine en juillet et redescend en novembre.

Le mois de mai cumule 14 447 prises en charge pour 23 984 en juin. Le pic se situe en juillet (29 465) pour durer jusqu'en octobre avec une redescente à partir de novembre. Cela correspond aux périodes de naissances des chatons. Le manque de stérilisation des chats est clairement le problème de l'errance et l'abandon de cette espèce.

Peu de chats en fourrière

En comparaison du nombre total de prises en charge par les structures. Quasiment autant de chats que de chiens transférés des fourrières aux autres structures après le délai légal de 8 jours ouverts (aux alentours de 20 000 dans l'année), alors que les chats sont six fois plus nombreux à être pris en charge.

Deux raisons à cela :

 La spécificité de la capture et de l'hébergement des chats errants dont la majorité n'est pas plaçable en foyer d'adoption.

 Le fait de privilégier le dispositif CSR (capture-stérilisation-relâcher) pour les chats errants, même si toutes les communes ne le mettent pas en place.

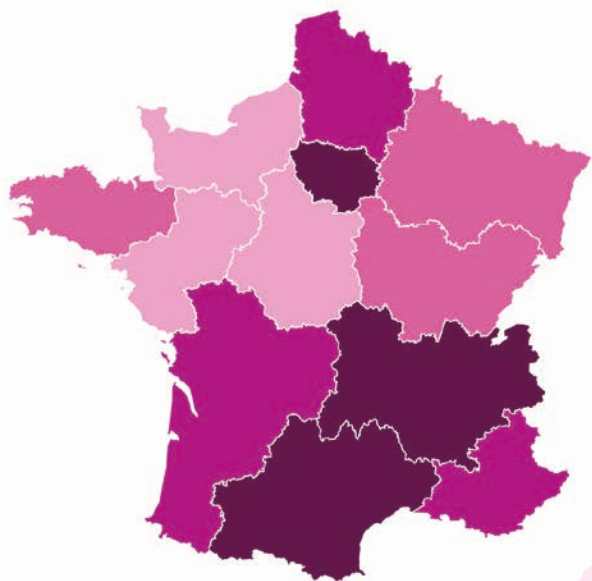


DES VARIATIONS RÉGIONALES

Qui reflètent l'action des associations



CHATS



Peu  Beaucoup



CHIENS



Peu  Beaucoup

Répartition par région

Île-de-France : 50486

Occitanie : 35171

Auvergne-Rhône Alpes : 30968

Nouvelle Aquitaine : 28737

Hauts-de-France : 27860

Paca : 24836

Grand Est : 19167

Bourgogne-Franche Comté : 12906

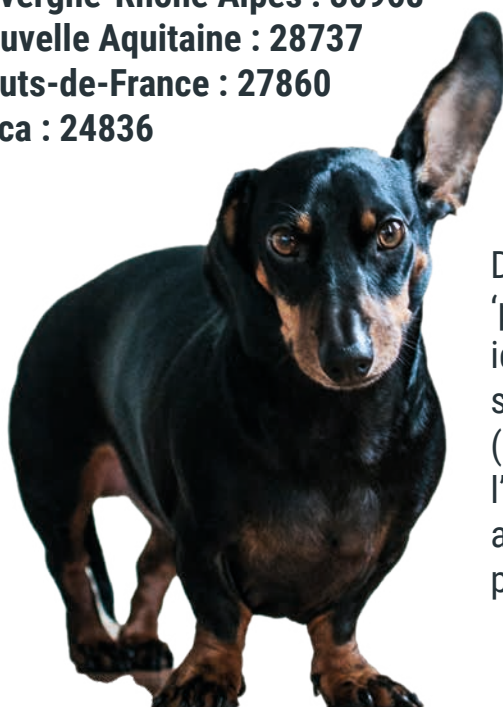
Bretagne : 12778

Centre Val de Loire : 11796

Normandie : 11637

Pays de La Loire : 11246

Corse : 9490



Difficile d'affirmer que certaines régions sont plus 'promptes' à l'abandon que d'autres car les identifications des animaux pris en charge par les structures se font bien souvent au nom des structures (associations). Or, les plus actives sur le terrain de l'identification des chats errants sont des associations dont le siège est situé en région parisienne...



LA MÉTHODOLOGIE

SoLiPA a travaillé à partir des chiffres I-Cad et notre méthodologie a été précisée à Ingenium Animalis.

Nous avons pris en compte quatre sources de chiffres :

-  **Les 1ères identifications** réalisées par les associations animales, les refuges et les mairies
-  **Les cessions de détenteurs particuliers** vers les associations animales, les refuges, les fourrières et les fourrières refuges
-  **Les transferts (ou cessions) d'animaux** des fourrières et des fourrières refuges vers les refuges, les refuges-fourrières et les associations sans refuge
-  **Les identifications des chats errants** par les associations, les refuges, les fourrières et les fourrières-refuges. Ces chats deviennent ainsi des chats libres relâchés sur site et gérés soit par la mairie soit par une association.

Nous avons exclu les identifications réalisées par les fourrières et fourrières-refuges, car ces dernières incluent les animaux non identifiés entrés dans ces structures et récupérés (identifiés) par leurs propriétaires.

Les limites de la méthodologie :

- Le manque d'une définition « légale » et unique de l'abandon.
- Les transferts et cessions des fourrières et fourrières-refuges vers les refuges et les fourrières-refuges (moins vers les associations). En effet, certains animaux (non majoritaires) peuvent être transférés plusieurs fois dans des structures différentes pour leur donner plus de chances d'adoption ou par défaut de places disponibles.
- Les cessions des animaux des particuliers vers les fourrières (cela représente 3766 chiens et chats en 2025)
- Il n'existe pas de recensement des chats errants en France. Des chiffres sont régulièrement avancés de plus de 10 millions mais ils émanent d'une extrapolation et pas d'un comptage objectif.
- Les données exclues de notre comptage :
 - Les animaux décédés en arrivant en fourrière et durant leur séjour en fourrière
 - Les chats et chiens rendus aux animaleries et éleveurs. Même s'il s'agit sans doute d'un abandon, ces derniers sont peut-être remis dans le circuit de vente ou alors figurent parmi les « cédés » par des particuliers aux associations et refuge.



LES CAUSES DE L'ABANDON EN FRANCE

Des hypothèses récurrentes :

PORTÉES NON DÉSIRÉES

COMPOTEMENTS DITS GÊNANTS

(inadéquation mode de vie et race choisie)

ACHAT COUP DE CŒUR

DÉCÈS DU MAÎTRE

ACCIDENT DE LA VIE

(chômage, divorce, déménagement...)

DÉPART EN VACANCES

(non anticipation, manque de moyens)

MALTRAITANCE

(abandon au profit des associations de PA)

CRISE ÉCONOMIQUE

(l'inflation a un effet constaté sur les entrées en refuge, cf 2022)

DÉFAUT D'IDENTIFICATION ?

(un chat perdu non identifié a peu de chance de retrouver son maître)

ETC.

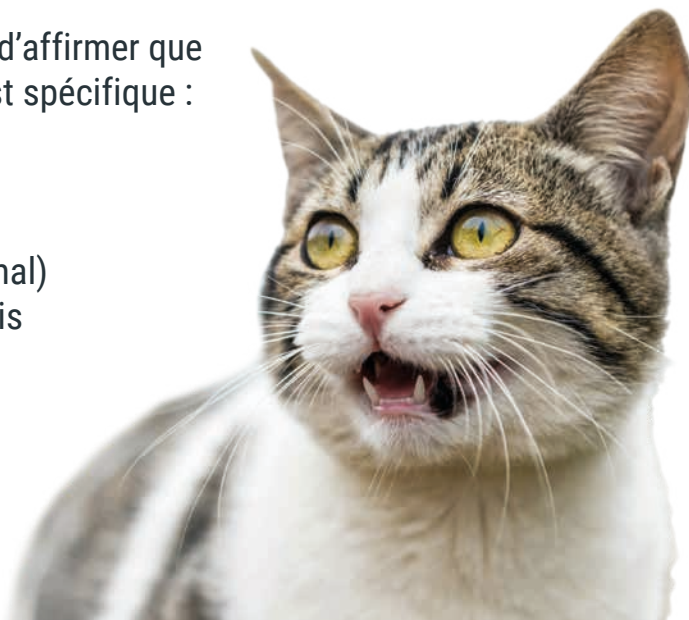


Un manque de données objectives :

Aujourd'hui, les motifs d'entrée des animaux dans les structures d'accueil ne sont pas notifiés. Ces données devraient être mentionnées grâce à la digitalisation des registres sur la BNO (la base nationale des opérateurs) – prévue pour le 1er janvier 2029 – et nous permettre une analyse plus fine des causes d'abandon.

Aucune donnée objective ne permet d'affirmer que l'abandon des chats et des chiens est spécifique :

- D'une région
- D'une activité
- D'un niveau social ou culturel
- D'un âge (et du maître et de l'animal)
- D'une race (en dehors des malinois et molossoïdes peut-être)



QUELS LEVIERS POUR LUTTER CONTRE L'ABANDON ?

LA STÉRILISATION : LA CLÉ, AU MOINS POUR LES CHATS

SENSIBILISATION À L'IDENTIFICATION

L'IMPLICATION DES COMMUNES DANS LA PRISE EN CHARGE DES COLONIES DE CHATS ERRANTS

LA FORMATION DES MAÎTRES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES CHIENS SELON LEUR RACE

LA LUTTE CONTRE LES TRAFICS

LA FIN DES PETITES ANNONCES DE DONS ET VENTES D'ANIMAUX DE COMPAGNIE SUR LES SITES INTERNET

L'INTERDICTION DU CLICK&COLLECT

L'INFORMATION SUR LA RÉALITÉ DE LA PROPRIÉTÉ D'UN ANIMAL (AUTRE QUE LE CEC)

L'ACCÈS À DES TARIFS « BLOQUÉS » POUR LA STÉRILISATION ET L'IDENTIFICATION ET VACCINATIONS

LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS SNCF POUR LES ANIMAUX (OU UN BILLET VACANCES ANNUEL GRATUIT)

LA SENSIBILISATION AUX SOLUTIONS DE GARDE GRATUITE OU À BAS PRIX

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL ET DE LA GARDE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE DANS LES LIEUX DE VILLÉGIATURE

ETC.



SOLIDARITÉ PEUPLE ANIMAL

Aux côtés des associations de protection animale

Solidarité Peuple Animal est une association créée en 2018 pour aider les petites associations de protection animale. Elle fournit aide matérielle, alimentaire et professionnelle, et compte plus de **750 associations**.

Une équipe qui agit sur tout le territoire



Une plateforme de petites annonces

Des petites annonces d'adoption, de recherche de bénévoles et de matériels de chats et de chiens. Première plateforme de cessions certifiées de chats et de chiens conformément à la loi du 30 novembre 2021.



Des informations dédiées

Via notre blog d'actualités et un accompagnement téléphonique quotidien pour résoudre les difficultés pratiques, administratives, juridiques ou sanitaires des associations de protection animale.



Distributions de nourriture et matériels

En 2025, 17 distributions géantes sur tout le territoire. Plus de 300 associations bénéficiaires, certaines plusieurs fois dans l'année. 705 palettes distribuées. Pour un montant total de dons de près de 500 000 euros.



Une aide à la professionnalisation

Grâce à des webinaires en ligne, autour de la prise en charge des chats, des chiens, des questions juridiques ou encore de la souffrance de compassion avec la création de groupes de parole.



Membre de l'Observatoire des carnivores domestiques,

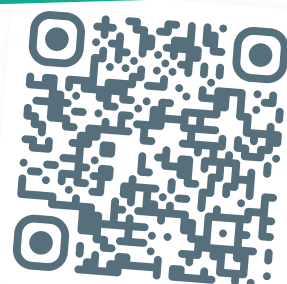
auprès du ministère de l'Agriculture. Sa mission : suivre et orienter les politiques publiques en matière de protection de l'animal de compagnie avec tous les acteurs du secteur.



**Soutenir Solidarité Peuple Animal,
c'est agir concrètement pour les associations
de protection animale**

solidarite-peuple-animal.com

solidarite-peuple-animal.com



Une équipe de passionnés

NOTRE ÉQUIPE

La Grande Collecte des Animaux Abandonnés est organisée à l'occasion de la Journée Mondiale contre l'Abandon des Animaux de Compagnie. Cette journée est une initiative de Solidarité Peuple Animal, présidée par Katia Renard, et portée par une équipe de passionnés.



KATIA RENARD

Présidente fondatrice de
Solidarité Peuple Animal



YOANN LATOUCHE

Vice-président de Solidarité Peuple Animal
et PDG de l'agence YLG



AGNÈS SOUCHAL

Chargée de mission pour
Solidarité Peuple Animal



LAURENCE SOUSSAN

Chargée de mission sur
la Grande Collecte



JEROMIN REBATET

Développeur web



KAÏSSA REBATET

DA et webdesigner



LES 15 ENGAGEMENTS



JOURNÉE MONDIALE
CONTRE L'ABANDON
DES ANIMAUX
DE COMPAGNIE

LA CHARTE DU MAÎTRE RESPONSABLE

A l'occasion de la deuxième Journée mondiale contre l'abandon, je m'engage à être un maître responsable de l'animal de compagnie que j'ai adopté. Qu'il soit un chat, un chien, un lapin, un furet ou tout autre nac, qu'il soit vieux, jeune, malade, handicapé, je m'engage vis-à-vis de lui à :

1. **Je ne t'adopte pas sur un coup de tête.** Que je l'achète ou le reçoive gratuitement, l'adoption d'un animal de compagnie est un acte mûrement réfléchi. L'adoption est un engagement.
2. **Je t'identifie.** L'identification est obligatoire en France pour les chats et les chiens. Je respecte la loi en lui donnant une identité. C'est la preuve de mon engagement et une assurance de le retrouver en cas de perte, de fugue ou de vol.
3. **Je te fais stériliser.** Si je ne suis pas un éleveur, la stérilisation est une garantie contre les portées non désirées, causes de nombreux abandons.
4. **Je veille sur ta santé.** J'assure à mon animal un contrôle vétérinaire régulier, le fais vacciner et soigner quand il est malade ou accidenté.
5. **Je pourvois à ta nourriture et à ta boisson, en quantité et en qualité.** Je lui fournis plusieurs repas par jour, sans manque ni excès afin de lui procurer les besoins liés à son espèce, son âge et son état de santé.
6. **Je pourvois à ton confort et à ton bien-être.** Je m'engage à lui fournir un lieu de vie qui lui procure sécurité et confort.
7. **Je ne t'ignore pas.** Je dois procurer à mon animal des activités, des contacts avec ses congénères et avec les humains de la famille et hors de celle-ci.
8. **Je t'emmène en vacances avec moi.** L'adoption d'un animal est un engagement sur toute l'année. En cas d'impossibilité de l'emmener en vacances, le maître s'engage à confier sa garde à une personne responsable, à titre gratuit ou onéreux.
9. **Je t'éduque.** L'éducation permet à un chien de vivre en harmonie avec ses congénères et les humains, quel que soit son âge.
10. **Je respecte la loi et les décisions locales concernant ton espèce.** Le respect des lois évite de s'exposer à des poursuites qui pourraient nuire au devenir de son animal (port de la muselière, ramassage des crottes, aboiements...).
11. **Je ne t'exploite pas.** Soit dans des activités illégales de combats, paris et spectacles qui nuisent à son bien-être, sa sécurité et sa survie.
12. **Je ne te fais pas euthanasier par confort.** L'euthanasie est un acte qui se décide en concertation avec le vétérinaire afin d'abréger les souffrances tant psychologiques que physiques de l'animal uniquement.
13. **Je ne te maltraite pas.** Volontairement ou involontairement, la souffrance faite à un animal est un acte de cruauté puni par la loi. Si la maladie expose l'animal à la souffrance, le vétérinaire doit tout mettre en œuvre pour la soulager.
14. **Je ne t'abandonne pas.** L'abandon, autre que pour des motifs impérieux et auprès d'un refuge, est un acte de maltraitance puni par la loi.
15. **Je t'aime.** En assurant quotidiennement à mon animal des moments de partage, d'échange et d'activité avec des congénères, ma famille et moi-même.

La charte du maître
responsable



journeemondialecontrelabandon.com/charte-maitre-responsable



Votre soutien nous est précieux

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES

LES PARTENAIRES OFFICIELS

Soutenu par



Nos soutiens opérationnels

LES MAGASINS PARTENAIRES



LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES



Relayez la JMA 2026

POUR LUI OFFRIR UNE COUVERTURE MÉDIA
SANS PRÉCÉDENT



JOURNÉE MONDIALE
CONTRE L'ABANDON
DES ANIMAUX
DE COMPAGNIE

DISCUTONS-EN

YOANN LATOUCHE GROUP
presse@ylg.group

Marie-Caroline de Mont-Serrat
06 48 38 85 03

Une initiative de



journeemondiale
contrelabandon.com



En partenariat avec

RTL

**SAMEDI 27
JUIN
2026**



LA GRANDE COLLECTE



DES ANIMAUX ABANDONNÉS

À l'occasion de la Journée Mondiale contre
l'Abandon des Animaux de Compagnie,
soutenue par des parrains en or !



PHILIPPE CAVERIVIÈRE
& Virgile

Humoriste et chroniqueur
RTL



OLIVIER DAUVERS

Chroniqueur grande consommation
RTL



JULIEN COURBET
& Simone

Animateur et producteur
RTL

Rendez-vous le samedi 27 juin pour une journée
nationale de mobilisation solidaire au bénéfice de
toutes les associations de protection animale de France.



Particuliers



Associations



Magasins

lagrandecollecte.com



Mobilisons-nous tous pour les animaux abandonnés !